



NUMÉRO	SUJET
48-2025- FRM	Demande de crédit de CHF 221'511 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon- Gingins pour l'année d'horaire 2025
	RESPONSABLE POLITIQUE
	Gérard Produit

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre du changement d'horaire 2024, la ligne de bus régionale 10.815 Nyon-Gingins a bénéficié d'une amélioration d'offre importante : généralisation de la cadence à la demi-heure en journée et en semaine sur toute la ligne ; courses au quart d'heure en heures de pointe du matin et du soir entre la gare de Nyon et Signy, centre commercial. Ces dernières devaient impérativement être commandées au plus tard à la fin de l'été 2023 pour être intégrées à l'horaire suivant. C'est pourquoi les Communes de Grens, Eysins et Signy-Avenex ont décidé de les financer à 100%, car le dispositif du fonds régional pour une mobilité collective et innovante, via lequel ce type de projet peut être soutenu, n'a été validé par l'ensemble des communes partenaires qu'en fin d'année 2023. Un crédit d'un montant de CHF 221'511 TTC est donc sollicité au titre de l'axe 1 - Exploitation, pour le financement intégral des courses expérimentales circulant au quart d'heure entre Nyon et Signy, pour l'année d'horaire 2025.

Contexte / Enjeux

Le premier programme relatif au développement des transports publics mis en place en 2010 a permis la concrétisation de nombreuses mesures en matière de développement d'offre, d'aménagements priorisant les transports publics, d'accompagnement et d'actions de sensibilisation en faveur des transports publics. Les efforts déjà engagés depuis 13 ans doivent se poursuivre et le renforcement de l'offre en transports publics reste une priorité pour la Région de Nyon pour encourager le report modal.

Cet objectif constitue un travail important à mener dans le cadre du nouveau fonds régional de mobilité, au titre de l'axe 1 relatif à l'exploitation. Le fonds permettra ainsi de financer des expérimentations de courses supplémentaires sur les lignes de bus régionales, afin d'offrir aux usagers de meilleures cadences : cadences à la demi-heure toute la journée, cadences au quart d'heure aux heures de pointe selon la fréquentation de la ligne.

La ligne de bus régionale 10.815 exploitée par l'entreprise Transports Publics de la région Nyonnaise (TPN) relie les Communes de Gingins, Chéserex, Grens, Signy-Avenex, Eysins à la gare de Nyon. Elle dessert des sites importants générateurs de forte fréquentation tels que la zone d'activités de Terre Bonne à Eysins qui compte aujourd'hui plus de 1200 emplois, le centre commercial situé à Signy-Avenex qui comprend actuellement 450 emplois et accueille entre 4000 et 6000 visiteurs par jour.

Au nord du centre commercial se développe une nouvelle zone d'activités, Signy-Park : l'entreprise Cytiva y accueille déjà 200 collaborateurs et l'école Moser, qui a ouvert ses portes en août 2024, compte 80 collaborateurs et 600 élèves. A terme, Signy-Park accueillera au total près de 400 emplois.

La ligne 10.815 connaît une progression constante de sa fréquentation depuis sa création. Entre 2013 et 2023, la fréquentation de la ligne a augmenté de 31,5 % pour atteindre 289'017 voyageurs. A la faveur de cette évolution positive de la fréquentation et dans la perspective du développement du site de Signy-Park, le Canton de Vaud a décidé, à l'horaire 2024, de renforcer l'offre de cette ligne en rajoutant 9,5 paires de courses supplémentaires entre Nyon et Gingins dans le cadre des mesures du Plan Climat vaudois afin de généraliser la cadence à la demi-heure en journée la semaine. En parallèle, les Communes de Grens, Signy-Avenex et Eysins ont décidé de financer 10 paires de courses supplémentaires, afin d'offrir à la population des bus au quart d'heure en heures de pointe du matin et du soir la semaine, entre Nyon et Signy, centre commercial. A l'horaire 2024, la ligne 10.815 Nyon-Gingins comptait au total 42,5 paires de courses contre 23 à l'horaire 2023.



■ Tracé ligne 815 Nyon - Gingins cadence demi-heure

■ Tracé ligne 815 – Courses au quart d'heure entre la gare de Nyon et Signy, centre commercial

Objet de l'action proposée

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau fonds pour une mobilité régionale collective et innovante (FRM), le renforcement de l'offre de transports publics est une priorité. Afin de la rendre plus attractive et de favoriser le report modal, l'axe 1 du programme vise à financer des expérimentations de courses supplémentaires sur les lignes de bus régionales. Les 10 paires de courses supplémentaires financées aujourd'hui à 100% par les Communes de Grens, Signy-Avenex et Eysins pour offrir aux usagers des bus au quart d'heure en heures de pointe du matin et du soir la semaine, entre la gare de Nyon et Signy, centre commercial, entrent complètement dans la logique des expérimentations à engager. En effet, au regard du développement du site de Signy-Park, il est indispensable de développer une offre de transports publics attractive en heures de pointe, afin

d'inciter les usagers à prendre le bus et minimiser ainsi les impacts en matière de trafic routier, déjà soutenu dans ce secteur.

Les 10 paires de courses supplémentaires s'échelonnent entre 7h et 8h30 le matin, puis entre 15h30 et 18h le soir au départ de Nyon.

Heures de pointe du matin		Heures de pointe du soir	
Sens Nyon-Signy	Sens Signy-Nyon	Sens Nyon-Signy	Sens Signy-Nyon
07h00	07h13	15h30	15h44
07h30	07h43	16h00	16h14
08h00	08h13	16h30	16h44
08h30	08h43	17h00	17h14
		17h30	17h44
		18h00	18h14

En tout état de cause, selon les premières analyses de la fréquentation communiquées par l'entreprise TPN pour l'année 2024, la fréquentation de la ligne a augmenté de 34% entre 2023 et 2024. A la suite de l'ouverture de l'école Moser en août 2024, il est récurrent que les bus soient surfréquentés lors de la sortie des élèves l'après-midi. Il apparaît donc incontestable que le renforcement de l'offre sur une ligne de bus favorise un changement de comportement des usagers qui délaisseront ainsi plus volontiers leur voiture au profit des transports publics.

Financement

Afin de continuer dans cette dynamique et conformément aux critères d'éligibilité énoncés dans le règlement du fonds régional pour la mobilité 2024-2034, une contribution financière est sollicitée au titre de l'axe 1 – Exploitation, selon les modalités suivantes :

- Les expérimentations sont engagées pour **une période d'un an**, soit pour **l'année d'horaire 2025 uniquement**, conformément au calendrier budgétaire du Trafic Régional de Voyageurs (TRV) décidé par l'Office Fédéral des Transports mi-novembre 2024. Ainsi, contrairement aux procédures habituelles qui suivaient un rythme de calendrier biennal, la procédure de commande du TRV pour les années d'horaire 2025 et 2026 s'effectuera de manière séparée. Parallèlement, le règlement du fonds régional de mobilité prévoit un engagement financier sur 2 ans, en phase avec le calendrier biennal du TRV. Un nouveau préavis sera donc présenté en fin d'année 2025 pour l'année d'horaire 2026.
- Le fonds régional de mobilité **financera à 100%** les 10 paires de courses expérimentales sur la ligne 815 entre Nyon et Signy (financées en 2024 par les communes territoriales).
- Les expérimentations liées à la mise en place de courses supplémentaires sur une ligne de transport public régionale sont engagées à condition que :
 - o le taux de couverture des charges de la ligne atteigne le seuil minimal imposé par l'Office Fédéral des Transports (OFT) : 10% jusqu'à un nombre de 18 paires de courses/jour et 20% pour un nombre supérieur à 18 paires de courses/jour.
 - o le critère adéquation offre-demande édicté par l'OFT dans le cadre du TRV soit respecté. Ainsi, la Confédération établit le nombre de paires de courses par jour (l'offre) agréées par le TRV sur la base de la fréquentation observée sur le tronçon déterminant, à savoir le tronçon le plus chargé situé à plus d'1,5 km de la gare (la demande).

En 2023, le taux de couverture de la ligne 815 est de 25,6%. Celui-ci est en croissance pour l'année 2024. Le critère d'adéquation offre-demande est respecté selon la table de l'OFT, puisque le

nombre de paires de courses par jour agréé par le TRV est de 32,5 et correspond à une fréquentation estimée de 1130 voyageurs sur le tronçon le plus chargé.

Au regard de l'augmentation attendue du nombre de voyageurs sur le tronçon déterminant entre 2023 et 2024 (+ 40%), et du développement du site de Signy-Park en 2024, il est vraisemblable que cette fréquentation continue sa progression grâce à la pérennisation de l'offre proposée aux usagers sur cette ligne, notamment les courses au quart d'heure déployées en heures de pointe du matin et du soir entre Nyon et Signy. En tout état de cause, l'augmentation de la fréquentation sur le tronçon le plus chargé constitue un objectif indispensable pour que le financement des expérimentations puisse être repris par le mécanisme financier du TRV.

Selon l'offre financière remise par l'entreprise TPN le 30 septembre 2024 à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), le montant des prestations relatif aux 10 paires de courses expérimentales circulant au quart d'heure en heures de pointe du matin et du soir entre Nyon et Signy pour l'année d'horaire 2025 est évalué à **CHF 221'511 TTC**.

Conformément aux critères d'éligibilité identifiés dans le cadre du fonds régional de mobilité énoncés ci-dessus et au montant de l'enveloppe disponible au titre de l'axe 1 – Exploitation d'environ CHF 480'000 TTC/an, hors accompagnement opérationnel, **le montant de la participation régionale au titre du présent préavis s'élève donc à CHF 221'511 TTC**.

Calendrier

15 décembre 2024	Changement d'horaire des transports publics 2025
5 mars 2025	Vote du préavis intercommunal
Mi-mars 2025	Signature de la convention entre le Canton de Vaud, TPN et la Région de Nyon relative au financement des courses expérimentales de la ligne 815 pour l'horaire 2025
Décembre 2025	Présentation d'un nouveau préavis pour l'horaire 2026

Communication

Des actions de communication sont menées à chaque changement d'horaire pour informer les usagers, via les canaux habituels de la Région de Nyon.

Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Poursuite du développement de l'offre en transports publics, afin d'encourager le report modal.
Bénéfices pour les communes	Soutien financier pour continuer les expérimentations de courses de transports publics payées intégralement à l'horaire 2024 par les Communes de Grens, Signy et Eysins.
Bénéfices pour les habitants	Offre attractive pour les usagers, propice à un renoncement de l'utilisation de la voiture.

Conclusion

Cette demande de crédit pour le financement de courses expérimentales circulant sur la ligne de bus régionale 10.815 entre Nyon et Signy en heures de pointe du matin et du soir pour l'année d'horaire 2025 répond pleinement à l'objectif de renforcement de l'offre de transports publics identifié dans le cadre du nouveau fonds régional de mobilité. Le développement de ce type

d'offres favorise un changement de comportement chez les usagers qui délaissent plus volontiers leur voiture au profit des transports publics et encourage ainsi le report modal.

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

vu le préavis du Comité de direction 48-2025-FRM relatif à une demande de crédit de CHF 221'511 (TTC),
ouï le rapport de la Commission ad hoc,
ouï le rapport de la Commission mobilité,
attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
décide d'accorder le crédit de CHF 221'511 (TTC) pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2025.
 d'imputer le montant total de CHF 221'511 (TTC) sur le fonds mobilité affecté.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 5 décembre 2024, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général